

40

OCTOBRE 82

40

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. :

000-0199352-17

A.N.C.A.P.

rue de Loverval, 100
██████████
6071 - CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG

rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 40 .

OCTOBRE 1982 .

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



SOMMAIRE

- Page 2 : Philatélie;
Page 4 : En bref;
Page 5 : Réflexions de M.F. MASSIN;
Page 6 : SOUVENIRS : 1er et 4^{me} Chasseurs
Page 10 : Au 5^{me} Chasseurs (1977);
Page 13 : Nevele;
Page 17 : Social;
Page 18 : NDLR et Assemblée Générale 83;
Page 19 : Notre Annuaire;
Page 20 : Errata et Addenda;
Page 21 : id
Page 23 : Nouvelles du ? Ch;
Page 26 : Fastes 1982;
Page 28 : Discours du LtCol BEM DELVOSAL;
Page 30 : A Charleroi;
Page 32 : Pour le Musée;
Page 35 : Cotisation 1983;
Page 36 : Pont-Brule et Epegem.

— PHILATELIE —

NOUVEAUTES :

La Régie des Postes a émis les nouveaux timbres-poste suivants :

- le 24 juin 1982, une valeur postale de 3F, Lion Héraldique imprimé sur un nouveau papier aux caractéristiques ci-après : papier blanc, sans bois, non phosphorescent, impression en typographie, gomme sèche à base de dextrine présentant une légère teinte bleuâtre;- le 1er juillet 1982, une valeur de 2,50F Lion Héraldique avec monogramme B ancien type;- le 6 juillet 1982, une valeur de 4F, nouveau type.
- depuis le 17 août 1982, ont été mis en vente les timbres-poste du type Elström, "Effigie Royale" aux valeurs de 7,50F et 10F, imprimés en taille-douce et conditionnés en rouleaux de 500 ou 1.000 unités. Au verso de chaque cinquième timbre est reproduit un numéro d'ordre compris entre 5 et 500 ou 505 et 1000 pour les rouleaux de 500 valeurs et entre 5 et 1000 pour les rouleaux de 1000 valeurs. Ces timbres seront débités par les distributeurs automatiques ainsi qu'au Bureau des Collectionneurs à 1000 BXL.

EXPOSITION PHILATELIQUE INTERNATIONALE " BELGICA 82 "

Sous le Haut patronage de S.M. Le Roi BAUDOIN, sera organisée, en première mondiale, au Centre international Rogier à BRUXELLES, une Exposition Philatélique Internationale. Cette Exposition qui aura lieu du 11 et 18 décembre 1982, sera consacrée à l'Histoire Postale, à l'aérophilatélie et aux entiers postaux; elle regroupera, dans 300 cadres, les plus belles collections de Belgique et du monde entier. Environ 40 Administrations Postales ont accepté d'y prendre part, ainsi que plus de 60 stands de négociants en timbres-poste, belges et étrangers.

— A cette occasion, notre Administration des Postes émettra une série de 6 timbres spéciaux ainsi qu'un bloc feuillet, qui seront vendus à l'intérieur de l'Exposition par 12 bureaux de poste. Chaque jour un cachet à date spécial sera utilisé.

— Nous invitons tous les philatélistes à visiter cette Exposition tout-à-fait exceptionnelle.

AGENDA 1983.

Comme chaque année, l'Association " PRO-POST " éditera et mettra en vente, par souscription, son Agenda spécial. Cet Agenda sera également vendu dans les bureaux de poste vers le mois de décembre.

- PROGRAMME OFFICIEL DE L'EMISSION DES TIMBRES-POSTE POUR 1983:-

<u>Dates</u>	<u>Dénomination des Emissions</u>	<u>Composition et valeurs</u>
<u>24.01.83</u>	<u>50^{ème} Anniversaire de la fondation de l'ASBL "Caritas Catholica".</u>	<u>1 timbre</u> 10F + 2F
<u>14.02.83</u>	<u>Série consacrée à l'histoire du tram et à l'inventeur du Trolley-bus K. Van De Poele,</u>	<u>3 timbres</u> 7,50F, 10F et 50F.
<u>07.03.83</u>	<u>Croix Rouge de Belgique; thème "La Santé et le Sport"-Alpinisme et sport pédestre.</u>	<u>2 timbres</u> 12F + 3F et 20F + 5F.
<u>21.03.83</u>	<u>Congrès Mondial de la Fédération internationale de la Presse périodique.</u>	<u>1 timbre</u> 20F
<u>18.04.83</u>	<u>Série "Femmes": consacrée à la femme dans son milieu de travail, à la femme au foyer et à la femme chef d'entreprise.</u>	<u>3 timbres</u> 7F, 10F et 17F
<u>25.04.83</u>	<u>Journée du Timbre, dans le cadre de l'année mondiale des Télécommunications.</u>	<u>1 Timbre</u> 10F
<u>02.05.83</u>	<u>Timbre spécial consacré à la "Procession du Saint Sang à Bruges"</u>	<u>1 timbre</u> 7,50F
<u>16.05.83</u>	<u>Emission "Europa" ayant comme thème: les grandes œuvres du génie humain.</u>	<u>2 timbres</u> 10F et 20F
<u>13.06.83</u>	<u>Emission dénommée "Espace" consacrée à la première Exposition mondiale "Espace, Terre, Paix" et au bi-centenaire de l'invention du ballon à air chaud.</u>	<u>2 timbres</u> 10F et 20F
<u>27.06.83</u>	<u>Série "Touristique" consacrée à Hastière, Landen, Mouscron et Torhout.</u>	<u>4 timbres</u> 2 de 7F et 2 de 7,50F.
<u>12.09.83</u>	<u>20^{ème} anniversaire de "Tienekesfeesten" à Heule</u>	<u>1 timbre</u> 7F

<u>26.09.83</u>	<u>Timbre consacré aux Petites et moyennes Entreprises.</u>	<u>1 timbre</u> 10F
<u>10.10.83</u>	<u>Philatélie de la Jeunesse, consacré au Village n°1 Reine Fabiola.</u>	<u>1 timbre</u> 7F
<u>24.10.83</u>	<u>Exportations belges.</u>	<u>3 timbres</u> 8,50F
<u>07.11.83</u>	<u>100me anniversaire de la mort de l'écrivain Hendrik Conscience.</u>	<u>1 timbre</u> 17F
<u>21.11.83</u>	<u>Timbre consacré aux Fêtes de Noël et Nouvel-An.</u>	<u>1 timbre</u> 10 + 1F
<u>05.12.83</u>	<u>Série "Solidarité" ayant comme thème: "les Uniformes Militaires" consacrée</u> → <u>au 2me Régiment de Chasseurs à Pied,</u> <u>-aux Régiments de Lanciers et</u> <u>-au Régiment des Grenadiers.</u>	<u>3 timbres</u> 7F + 1F - 10F + 2F 50F + 10F.

EN BREF.

NOCES DE DIAMANT.

— Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs qu'un de nos plus anciens membres a fêté récemment, avec son épouse, leurs noces de diamant. Il s'agit de Monsieur Antoine DE DONDER qui, il y a 60 ans épousait en l'Eglise St Nicolas à Over-Heembeek, Mademoiselle Jeannette VANDERIECK. Monsieur DE DONDER est un des derniers représentants de la Fraternelle des Anciens de 14-18 des 2me et 5me Régiments de Chasseurs à Pied.

Une cérémonie a eu lieu à BRUXELLES le 2 octobre 1983 et notre Conseil d'Administration a envoyé une lettre de félicitations aux heureux conjoints.

REFLEXIONS.

— Notre collaborateur et ami, Monsieur Marcel François MASSIN nous a fait le grand plaisir de nous faire parvenir le texte que vous trouverez à la page suivante et qui nous fait part de quelques réflexions de l'auteur.

Nous remercions vivement Monsieur MASSIN, car nous sommes toujours heureux de recevoir des textes d'un tel écrivain.

Nous sommes donc ravis de pouvoir lui rendre un petit service en publiant l'annonce suivante:

LA PANNE. Pour un ouvrage, Monsieur MASSIN cherche cartes-postales anciennes ou photos. Ecrire: rue Amérique, 75 à 6428

HALL-sur-HEURE.

DE TOUS LES PEUPLES DE LA GAULE...

Le plus brave! Le plus belliqueux? J'ignore, quant à moi, le sens attribué à cette laudative image, les moustaches pendantes et, qu'audacieusement nous élève une stèle un rien ridicule aux yeux étrangers. Ce que je sais, par contre, c'est le débonnaire d'une race à laquelle j'appartiens: tranquillité, ténacité, lorsque la détermination exige le courage.

Au fond, le belge que nous sommes n'emprunte rien au cocardier, même quand un coup de sang lui met le bonnet sur la tête. Franc-parler. Haute gueule. Et tout rentre dans l'ordre. C'est une simple image ne devant rien à Epinal.

Ceci pour dire que je m'étonne. D'abord de qui se gausse de l'armée: la nôtre, et puis de ceux qui en firent partie, de gré ou de nécessité, et qui ne témoignent que par indifférence.

Pour les premiers, l'ère est à la détente. Un uniforme est désuet. Les armes superflues. Que n'est-ce qu'un souhait que les actes réprouvent, souvent par ceux au pacifisme exacerbé. Doit-on leur dire, qu'ici, jamais, l'on n'attaquât quiconque, mais que souvent l'on eût à se défendre, et qu'alors, si l'on veut, certains d'entre-nous furent braves.

Pour les seconds, au souvenir fugace -peut-on le déplorer! la "grandeur de la servitude" à la Grande Muette paraît bien tate plutôt qu'oubli, et beaucoup trop, s'ils s'en souviennent, évitent de montrer qu'ils furent de ceux qui, lorsqu'il le fallut bien, firent ce que l'on doit. Le Devoir. Sans plus. L'on s'étonne qu'en trente ou cinquante ans si peu s'accordent à reconnaître leur passage dans l'Unité qui les vit homme. La réticence ou le refus à ce qui perpétue. Les Fraternelles en témoignent. Sans Gloriole vaine. Comptez ceux que vous connaissiez et qui sont absents sans mérite.

Que l'on comprenne bien! Sans uniforme. Sans défilé. Le souvenir et l'amitié se cultivent en groupe.

La vie est courte, dit-on! N'est-ce pas ainsi, aussi, qu'on se la raccourcit?

Cher AMI LECTEUR,

VOICI LA SUITE DE LA RUBRIQUE

* SOUVENIRS *

► - De Monsieur Paul ROME, Vice-Président Fédéral de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 1er et 4me Chasseurs à Pied, Editeur responsable du Bulletin de la Fraternelle:

NDLR : dans notre numéro 37 du "Cor de Chasse" de janvier 82 en page 29, nous avons donné un texte de Monsieur Paul ROME qui nous avait été remis par notre ami Maurice BARBIER. Ce texte peut être considéré comme le prologue d'un texte écrit par Monsieur Paul ROME et qui a paru dans un complément au Bulletin n° 3 (août 1981) de la Fraternelle citée ci-avant. Monsieur Paul ROME nous a aimablement autorisé à donner la suite de cet article qu'il a intitulé:

LA PARTICIPATION DES 1er et 4me REGIMENTS DE CHASSEURS A PIED AUX SORTIES D'ANVERS EN 1914.

L'armée de campagne était répartie dans l'enceinte de la position fortifiée, mais restait sur elle-même, distincte de la forteresse, tout en étant un renfort pour le Gouverneur de la Place. Mais le Roi restait le Commandant en Chef. Aucun règlement ne prévoyait cette situation spéciale.

Le Colonel A....., Chef de la Mission Militaire Française, protesta par écrit contre cette retraite dans la position fortifiée: conté "cette brusque détermination du Haut Commandement de replier l'armée belge de campagne sur Anvers."

Il lui fut répondu le 19 août par de Chef de l'Etat-Major Général avec l'approbation du Roi:

" ... si la collaboration de l'armée belge avec les Alliés
 " s'exerçait en ce moment sous une forme moins active, du moins
 " cette diminution d'activité n'était-elle que momentanée. "

Car l'Etat-Major ne perdait pas de vue le déroulement des événements. L'essentiel à Anvers était de connaître les directions prises par les colonnes interminables de l'envahisseur, ce qui permettait de se rendre compte de ses projets.

Le Roi travaille en son bureau de son Palais d'Anvers au Meir. Le G.Q.G. est installé dans les locaux du Gouvernement Provincial. Il est renseigné par Namur, bombardé par obus de 420mm, mais qui tient toujours -(le fort de Suarlée ne mourut que le 25 août)-, pendant que sa garnison de campagne s'échappe avec la Ve Armée Française et parvient, par Couvin et Rocroi et en train par Rouen, en bateau au Havre et à Ostende, à rejoindre miraculeusement Anvers (l'Escaut avait été bloqué dès le 5 août par la Hollande).

Il vient également des renseignements par l'intermédiaire du 2e bureau du Q.G. de la Place d'Anvers, mais ce qui renseigne le mieux, ce sont les coups de téléphone de tous les bureaux de Poste encore en fonction et qui signalent l'arrivée des Allemands dans telle ou telle localité, et les événements qui s'y passent.

Grâce à ces sondages, le G.Q.G. put toujours se rendre compte de la vraie situation : les Flandres restent accessibles, un mouvement tournant vers le Sud de l'aile droite allemande s'accomplit et va aller buter sur Français et Anglais à Charleroi et Mons. Donc on pouvait soulager les Alliés en empêchant les troupes fraîches allemandes d'entrer dans la bataille, et pour y réussir, on allait esquisser un mouvement offensif au Sud de Malines.

----- 1ère SORTIE d'ANVERS -----

Impde, Hofstade, Sciplaeken, Sempst, Elewijt, Weerde, Epegghem et Werchter furent atteints et....les Allemands rappellèrent aussitôt leur 4e D.A. en renfort.

La première Sortie d'Anvers, qui s'était déroulée les 24 et 25 août, nous avait maintenus, nous les Chasseurs, en réserve près de Malines et nos Régiments n'étaient pas intervenus. Mais Pont-Brulé avait eu Trésignies, un Chasseur lui aussi, et un héros (2me Chasseurs à Pied).

La résistance de Charleroi-Mons avait échoué et la course vers la Marne était commencée. Notre armée de campagne rentra au camp retranché d'Anvers.

Pas pour longtemps, car, après les reconnaissances allemandes du 1er septembre vers Londerzeel et Opwyck, après les mouvements importants de troupes ennemies vers Termonde, menaçant nos communications avec nos Alliés, on envoya déjà, par le Pays de Waas, une brigade pour prendre ces colonnes latéralement.

Mais Termonde était déjà, le 4 septembre, envahie par 20.000 hommes qui y faisait régner la terreur.

Nos troupes (1e, 2e, 6e D.A. et les pionniers de la 4e D.A. avec un groupe d'obusiers) prirent place pour défendre la Durme. Or, il apparut qu'il ne s'agissait que d'une diversion. Les incendies de Termonde, systématiquement poursuivis, masquaient le départ de von Boehm, le 5 septembre.

La défense de la Durme devenait inutile et comme le 6 septembre Joffre déclenchait l'offensive qui allait être victorieuse sur la Marne, les Allemands commencèrent à menacer sérieusement Anvers qui, ils s'y attendaient, allait découpler ses troupes vers le Sud, où le danger menaçait.

——— 2me sortie d'Anvers ——— —————

Le 7 septembre, nos renseignements annoncent des déplacements nombreux de Assche vers Gand, mais, simultanément, que le gros des troupes infléchissait vers Audenaerde.

Le 8 septembre, tout prouve le départ vers la France d'une grande force de manoeuvre allemande et montre que le moment est venu pour l'armée belge d'une contribution nouvelle

aux opérations des Alliés, en empêchant les troupes d'occupation en Belgique d'aller aider celles qui reculent sur la Marne. Cela va être la deuxième sortie d'Anvers.

Le 9 septembre, tout va mal pour les Allemands sur l'Ourcq.

Ici on apprend que l'E.M. allemand donne l'ordre à son IXe Corps de se diriger vers la France en se hâtant et à sa 6e Division (IIIe Corps de Réserve) de quitter les tranchées devant Anvers. Ils sont remplacés par une division de marins et deux brigades de Landswehr.

Aussitôt, le Commandement belge, conservant sa 4e Division en réserve, envoie les 5 autres Divisions de l'Armée de Campagne vers le Sud pour attaquer les positions ennemies sur un front de 40 km de large.

Les 1ère et 5me attaquent entre Wolverthem et Hofstade. Les 2me, 3me et 6me auront pour mission d'attaquer le centre (la 3me) et les deux autres de tourner par l'Est par Haecht et vers Louvain.

Notre aile droite reprend Termonde, notre aile gauche passe le Demer à 9 h. du matin, le Nord d'Aerschot est pris à 11 h.30, le Sud par le 7me de Ligne un peu après.

L'ennemi évacue, essaie de résister et nous capturons 300 prisonniers et tous les approvisionnements. Un peu plus tard, Werchter est également repris.

Au centre, c'est la 3e D.A. On y charge nos Chasseurs de s'emparer des débouchés sur la Dyle à Muysen et Rymenan, le 9me de Ligne prend Haecht. Le 2me Lanciers n'arrive pas à reprendre Hostade.

Le 4me Chasseurs transforme en positions de défense les châteaux de Plankendael et de Mon Plaisir, derrière le remblai de chemin de fer.

(A SUIVRE)



AU 5^{me} CHASSEURS

De notre ami Vladimir STIENNON, domicilié à MONT-Ste-ALDEGONDE, nous avons reçu quelques souvenirs du 5^{me} Chasseurs à Pied. Voici la lettre qu'il m'envoie comme préambule:

Mon Commandant, bonjour,

Voici, comme promis, quelques " papiers " chasseurs.

Mais auparavant, je voudrais vous donner quelques indications sur ma carrière militaire. Je suis milicien de la classe 1972. Le 1er décembre 1972 : Ecole d'Infanterie; Le 4 juin 1973: Adjudant Candidat Officier de réserve et Sous-lieutenant au 2^{me} Chasseurs jusqu'au 24 février 1974. Comme rien de remarquable ne s'est produit pendant ma période au 2 Ch (à part le fait que j'y ai rencontré des hommes que j'apprécie beaucoup et que j'ai eu l'occasion de revoir lors de notre dernière Assemblée), je n'en parlerai pas. Par contre, comme j'ai participé à la reconstitution du 5^{me} Chasseurs (9 mars 1977) en tant qu'O.S.C., quelques souvenirs récents peuvent être publiés. Maintenant (depuis le 1er Janvier 1981), je suis Officier de Liaison à l'Etat-Major du 3^{me} Chasseurs à Cheval, mais ma vie de Chasseur à Pied n'est pas pour autant terminée, car : " Chasseur un jourChasseur toujours ".

Par la présente, je vous livre, Mon Commandant, le résultat de mon activité O.S.C. au nouveau 5 Ch..

Premier " papier " 5 Ch :

— IL FALLAIT SE REVOIR (rappel volontaire de week-end.) —

Vendredi 2 décembre 1977 au soir, neuf courageux Chasseurs sur vingt-sept, supportés par une fraction du cadre d'active du Régiment, le 5 Ch, et accompagnés par quelques civils " touristes - marcheurs - partisans - volontaires ", ont décidé d'affronter les rigueurs de l'hiver et les affres d'une promenade d'agrément - largement et généreusement pourvue de postes de radio les plus "modernes" - à travers

les plus belles régions de Wallonie: la Thudinie et le pays de Charleroi.

Le Rendez-Vous ? Gerpinnes ! Notre base à nous : une belle petite construction, genre ferme-maison de campagne, avec un beau jardin et un "parking" spacieux. L'intérieur, bien chauffé, nous accueillit à bras ouverts. De larges tables et un beau tableau vert constituent l'essentiel du mobilier de notre Salle de travail. Nous y seront très à l'aise pour préparer nos exercices futurs.

Les formalités d'usage rapidement expédiées, en bons Chasseurs, nous nous inquiétâmes du repas du soir. L'intendance avait prévu des boîtes de ration, menu F/73 : conserves de viande, de lait, des biscuits, du chocolat, de la confiture, du sel, du sucre, etc....le tout excellent, mais....car il y avait un "mais": on ne trouvait pas l'ouvre-boîtes !! Il fallait bien briser, d'une manière ou d'une autre, la monotonie du menu F/73. Heureusement, il y avait du pain à volonté.

L'arrivée tardive mais tant souhaitée de notre S3 ramena notre attention à des sujets plus terre-à-terre : première partie des festivités : un dropping de X km; entracte : passer la nuit sur le terrain; seconde partie des festivités : samedi 3 décembre 1977 : tirs FAL et GP à Marcinelle.

Acte premier : Exercice " GIBET ".

Il faisait alors nuit d'encre. Le débarquement se fit sans casse. Après quelques centaines de mètres, nous rencontrâmes le partisan Bernard qui nous invita à emprunter des escaliers rocheux pour descendre une falaise (prétexte : l'ascenseur était en panne). En bas, sur la rive droite du grand fleuve " L'ODEUR ", un pont de singe nous obligea à jouer les Tarzans pour rejoindre l'autre rive. Ouf ! Puis ce fut Claude à la chapelle isolée, ensuite Désiré à la vieille ferme et enfin, Emile au " Gibet ". Le tout était agrémenté de champs labourés et gelés; et, afin de ne pas perdre le Nord, nous avions notre fidèle compagnon, notre poste Mod 17 rectifié 33, question de ne pas laisser notre dos et nos mains inac-

tifs ("le chef suit toujours avec le téléphone" disaient-ils, mais pas ce jour-là!).

La halte au "Gibet" fut courte, car nos coeurs (et nos pieds) vaillants ne voulurent point se refroidir. Nous marchâmes ensuite plein Nord où une dernière, pardon, une avant-dernière épreuve nous attendait: franchir la rivière, là où un barrage agitait ses eaux tumultueuses, sur un boudin de caoutchouc. Heureusement, personne ne dût être repêché. " Ils ne se sont pas noyés, mais tous étaient mouillés ", aurait pu dire quelqu'un. Evidemment, après une marche de plus de vingt kilomètres !

Entracte : ou comment des Chasseurs parviennent à passer la nuit sur le terrain.

Mais la fin de nos tourments n'approchait pas encore. Il fallait trouver un abri pour la nuit. Enfin, pour ce qui restait de la nuit. Alors, quelle ne fut pas notre surprise ! Le propriétaire de la ferme de M..., ému par nos aventures nocturnes et par des souvenirs de jeunesse qu'il partage avec notre S3, voulut à tout prix nous offrir son hospitalité. Nous n'osâmes refuser et prîmes possession de sa grange à foin, en compagnie de veaux chaleureux. Il était tard, très tard... Pourtant notre hôte insista tellement que nous ne pûmes qu'accepter de partager son modeste et frugal repas. Délicieuse soupe aux tomates, tartines bien beurrées, fromages, bordeaux agréables, café, cognac et whisky, bref, un souper à la " spartiate ". Et tout un chacun sait que le Chasseur à Pied est un être sobre par définition.....

C'est à la fine pointe de l'aube, au premier chant du coq, que nous pûmes enfin quitter nos hôtes si accueillants et rejoindre nos lits de paille.

Acte second : Marcinelle ou l'odeur de la poudre.

Après un sommeil réparateur de quelques centaines de secondes - mais qu'elles étaient bonnes ces secondes-là -, le coq chanta pour la sixième fois. Un petit déjeuner rapide, une toilette sommaire, et nous voilà prêts. En route pour Marcinelle.

Le démarrage fut plutôt brusque, car notre camion frigorifié ne voulut rien entendre. Il fallut toute la maîtrise de nos bras parfaitement reposés pour dompter les fougueux chevaux rétifs de notre char à bancs. Mais bientôt, nous étions rendus à Marcinelle où chacun d'entre nous eut l'occasion de montrer ses talents au FAL à cent mètres et ensuite au GP à 25 mètres.

Le temps passait trop vite. La séance de tir terminée vers 13 heures, nous regagnâmes Gerpinnes. Une maintenance armement et équipement clôtura notre rappel, entrecoupée d'exclamations et de rires, chacun racontant ses aventures de noctambule, heureux, me croirez-vous, heureux de l'avoir fait. Effectivement, car il fallait le faire !!

Et nous nous quittâmes, fermement résolus à nous retrouver très bientôt, tous réunis pour de nouvelles aventures 5 Ch.

Voilà, Mon Commandant, mon premier papier 5 Ch. J'en ai encore deux à votre disposition.

(sé) V. STIENNON

—NDLR. : Nous avons reçu les deux "papiers" annoncés. Nous serons très heureux de les publier dans nos prochains numéros. Un grand merci à notre ami STIENNON.



► Le texte ci-après est consacré à une visite de notre Président à NEVELE. Il intéressera certainement les anciens des 1er, 2me et 4me Chasseurs à Pied qui se trouvaient dans la région de NEVELE en mai 1940. Peut-être certains voudraient-ils y aller faire un petit tour ??

→ Il entre dans les intentions du Conseil d'Administration de proposer pour MAI 1983 une excursion dans la région de NEVELE avec une visite du Musée du "Rietgaverstede".

Les membres désireux de participer éventuellement à une telle excursion sont invités à se faire connaître dès que possible au Secrétariat en indiquant le nombre de personnes qui y participeraient.

NEVELE..

Dans nos numéros 27, 28 et 29 nous avons parlé de notre correspondant de GAND, Monsieur Jacques DE VOS dont le livre, assez récent : "Het Lyskanal- Nevele, mei 1940" nous retrace les événements de 1940 dans toute la région de NEVELE. Située sur le canal de Schipdonck, la commune de NEVELE est actuellement une entité qui, outre l'ancienne commune de NEVELE, comprend les communes de HANSBEKE, MERENDREE, LANDEGEM, POESELE et VOSELARE.

C'est dans cette région qu'en 1940 fut engagée la 5 DI (1, 2 et 4 Ch). Monsieur DE VOS en parle dans son livre et nous dit combien les habitants ont gardé un bon souvenir de la belle conduite des Chasseurs à Pied dans la région.

Par l'intermédiaire de Monsieur DE VOS, nous avons appris l'existence d'un Musée, le "RIETGAVERSTEDÉ" qui est consacré à l'histoire de la région de NEVELE.

Le créateur de ce Musée est Monsieur Antoine JANSSENS qui a travaillé de très nombreuses années à son installation.- Notre Président et Madame COLIN, accompagnés de Monsieur et Madame LEMAIRE, se sont rendus à NEVELE à l'invitation de nos correspondants et sont revenus enchantés de leur visite, (voir leur compte-rendu ci-après).

Ci-contre : l'entrée du "RIETGAVERSTEDÉ" qui est situé A.C. Van der Cruyssenstraat 60 à 9850 NEVELE

Il est ouvert, le 1er dimanche de chaque mois, de 10h à 18h, de Pâques au 1er novembre.



VISITE DE NOTRE PRESIDENT A NEVELE.

(Compte-rendu)

NEVELE ! Ce nom doit évoquer bien des souvenirs chez les anciens Chasseurs à Pied de la 5 DI, formée en ordre principal des 1er, 2me et 4me Régiments de Chasseurs.

10 heures du matin, un dimanche de juillet, sur la Grand'Place ensoleillée de ce coquet village de la Flandre orientale, au bord du canal de Schipdonk, témoin des derniers combats de notre armée les 25, 26 et 27 mai 1940.

Près de l'église au clocher reconstruit et des maisons rebâties, sur le mur du cimetière, contre l'abri de l'arrêt de l'autobus, seules deux stèles portant en français et en flamand, une inscription gravée dans la pierre en hommage à nos camarades tombés là-bas devant l'ennemi, viennent rappeler le souvenir de ces derniers combats.

Seul souvenir ? Eh bien non !

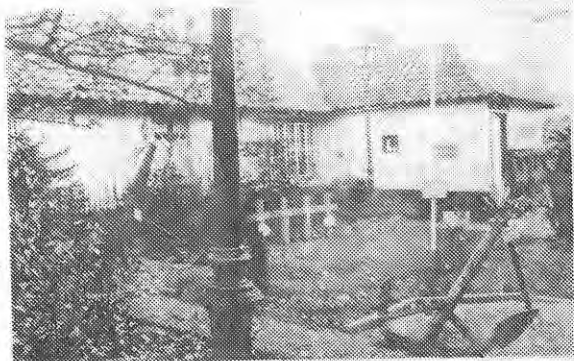
Un habitant du village, Monsieur Antoine JANNSENS, au cours de plus de 30 ans de travail, de patience et de persévérance, a créé, sans aucun concours officiel, un Musée du pays de NEVELE, le "Rietgaverstede". Il a réuni une série impressionnante d'objets, de mobiliers, de documents retraçant l'histoire de sa région depuis les temps les plus reculés et le mode de vie de ses habitants. Le tout étiquetté, annoté, présenté dans de nombreuses vitrines d'une manière exemplaire. Dans ce Musée, installé dans sa propriété - un magasin de meubles, situé au 60 de la Van der Cruyssenstraat - une salle est consacrée à la guerre 1940-1945; on y trouve des mannequins revêtus d'uniformes de Chasseurs à Pied, de résistants de l'Armée Secrète, de soldats américains et de la Wehrmacht, une collection absolument étonnante d'armes individuelles des armées belligérantes, de casques et coiffures militaires ainsi que d'écrits, déclarations et documents émanant de toutes parts et notamment de militaires de la Wehrmacht ayant participé dans la région à la dernière guerre. Dans la cour, foisonnent des vestiges du tram à vapeur local, une chapelle, des statues, des outils de forgeron et autres anciens artisans.

_____ Mais nous avons surtout remarqué, non sans émotion, les croix des tombes de quatre Chasseurs à Pied (voir photo ci-après) qui avaient été inhumés provisoirement en 1940 dans le cimetière de Nevele et qui ont été pieusement recueillies et entretenues par Monsieur JANSSENS. _____

Nous tenons à adresser à Monsieur A.JANSSENS et à son fils, étudiant en philologie romane à l'Université de Gand, nos plus chaleureux remerciements pour le cordial et sympathique accueil qu'ils nous ont réservé lors de notre visite; ils ont droit aussi à nos plus vives et sincères félicitations pour la tenue impeccable de ce remarquable Musée, témoin fidèle du passé de toute une région et dans lequel les Chasseurs à Pied ont trouvé une place toute particulière.

Aussi nous recommandons aux Chasseurs à Pied de passage dans la région de visiter ce remarquable Musée qui, comme le dit un guide bien connu " Mérite de détour " et même mieux " Vaut le déplacement ". Faites connaître votre qualité de Chasseur à Pied et membre de l'Amicale, vous n'en serez que mieux reçu par Monsieur JANSSENS.

R. COLIN.



—Vous pouvez voir sur cette photo les quatre croix conservées par Monsieur JANSSENS. Cette photo a été prise à l'extérieur du Musée. On peut lire, sur ces croix, les noms des Chasseurs tombés au combat en 1940 :

-Marcel VANDEN ABEELE, 17-8-18 -- 27-5-40.

Albert GRIMONPREZ, 20-1-17 -- 28-5-40.

Albert MELSENS, 23-7-22 -- 26-5-40.

François DESMEDT, 9-3-10 -- 27-5-40.

SOCIAL.

LES NOUVELLES MESURES EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES VEUVES.

— Le Secrétaire d'Etat aux Pensions a donné quelques explications concernant l'ensemble des mesures qui étaient proposées par les Associations Patriotiques en faveur des Anciens Combattants et qui viennent d'être approuvées par le Parlement.

— Certaines de ces mesures sont appliquées d'office: c'est le cas de l'allocation dite "différentielle" qui est accordée aux invalides de 1940-1945, en vue de leur assurer des montants de pensions équivalents à ceux de la guerre 1914-1918.

— D'autres avantages nécessitent l'introduction d'une demande :

- la rente du mobilisé qui sera accordée à partir de 60 ans;
- l'octroi d'une invalidité forfaitaire de 20 % aux prisonniers politiques de la guerre 40-45 qui comptent au moins six mois de captivité;
- les mesures prises en matière de pension de retraite du secteur public en faveur les prisonniers politiques et des résistants au nazisme.

— Les demandes sont à introduire auprès de l'Administration des Pensions du Ministère des Finances, place Jean Jacobs, 10 à 1000 BRUXELLES.

— A propos du projet de loi instituant un nouveau régime des pensions pour les veuves des invalides des deux guerres, connu sous le nom de "pension de réversion", que vient d'adopter la Chambre, après le Sénat, le Secrétaire d'Etat précise que des dispositions ont été prises pour que les demandes introduites depuis le 1er janvier 1982 soient traitées selon les nouvelles normes. Selon ce nouveau système, les veuves dont le mari invalide est décédé après le 31 décembre 1981 obtiendront une pension proportionnelle au montant de la pension dont bénéficiait leur époux, sans qu'elles ne doivent plus apporter la preuve de la relation entre le décès et le fait de guerre, ~~preuve~~ de plus en plus difficile à établir après une quarantaine d'années.

— La loi portant création de l'Institut National des Invalides de guerre, Anciens Combattants et Victimes de la guerre, dans son article 33, prévoit l'octroi de soins médicaux aux Prisonniers de guerre qui ont subi une captivité de 6 mois au moins, reconnus dans le cadre du Statut de P.G. du 18 août 1947 et qui ont atteint l'âge de 60 ans au moment où les soins pour lesquels l'indemnisation est demandée ont été prodigués.

Les Anciens Chasseurs à Pied, Anciens Combattants et P.G., membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, que ces nouvelles mesures intéressent, peuvent s'adresser le lundi et le jeudi de 15 à 16.00h au Musée des Chasseurs à Pied, avenue Général Michel, 1c à CHARLEROI. Une permanence y fonctionne à leur intention.

Un Administrateur.

NOTE DE LA REDACTION.

Suite à l'abondance des matières, la Rédaction a encore été obligée de reporter à des numéros suivants les articles annoncés en hommage à nos disparus tels que les Colonels VANSEVENANT et LEFEBVRE, les Adjudants HAYET et DELPLACE, etc..

La rubrique nécrologique paraîtra dans notre numéro de janvier dans lequel nous reproduirons, dans les Echos d'EPPEGEN, le discours prononcé par notre Aumônier EMBRECHTS au Cimetière Militaire, le 5 septembre dernier.

Nous continuerons, bien sûr, la rubrique Souvenirs avec des articles de Messieurs ROME, STIENNON, BARBIER, NAUDTS, etc....

ASSEMBLEE GENERALE 1983.

Nous allons commencer la préparation de notre Assemblée Générale de 1983 qui aura lieu le 19 mars. Elle sera Statutaire et comportera des élections d'Administrateurs: nous faisons donc appel dès maintenant à des candidats Administrateurs; ceux-ci devraient avoir des loisirs et accepter d'en consacrer une partie à la bonne marche de notre Amicale.

== NOTRE ANNUAIRE. ==

— Nous commençons, dans ce numéro, la publication régulière des "errata" et des "addenda" à l'Édition 1981 de l'ANNUAIRE DES MEMBRES DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED.

— A partir de ce numéro, les deux feuillets situés au milieu du bulletin seront consacrés à cette opération.

De cette façon, les membres, désireux de tenir leur annuaire régulièrement "à jour", pourront facilement découper les textes à insérer dans leur exemplaire.

Cependant, il existe un léger inconvénient:

— nous avons constaté qu'il avait été omis de numéroter les pages de notre édition 1981; or nous aurons besoin de N° de pages pour effectuer les corrections.

Pour ceux que cela intéresse il suffira de marquer les pages de la façon suivante :

page 1	: Titre de l'Annuaire et Table des matières;
pages 2 et 3	: Statuts de l'Amicale (Extraits);
page 4	: lettre A; etc, etc.....
page 33	: 2me partie : Annuaire par Régiment;
page 49	: 3me partie : Liste des membres non repris aux lère et 2me parties.
page 64	: dernière page : est une page blanche.

ERRATA; suppression des membres décédés: Première Série.

Veillez noter que les membre indiqués ci-dessous sont décédés. Marquez une (†) à côté du nom.

pages 11, 36, 44 et 45	: DELPLACE René.
pages 16 et 37	: GERMEAUX Léon.
pages 16 et 37	: HAYET Alexandre.
pages 18 et 38	: JAYE F.
pages 19 et 38	: LEFEBVRE Georges.
pages 20 et 47	: LIBERT Jules.
pages 25, 39 et 45	: PETIT Emile.
page 47	: GRANDGAGNAGE Oscar.
page 51	: CAMBIER Joseph.
page 55	: DUPONT Jean.
page 56	: GAUDIER Jean.
page 57	: HOSDIN Emilien.
page 58	: LIGNY Jean.
page 61	: RAES Serge.

(à suivre)

ERRATA et ADDENDA : nouveaux membres et renseignements complémentaires reçus: Première Série.

- page 4 : ADAM Franz: ajouter : Cdt de réserve honoraire;
Juge Consulaire Trib de Com de Charleroi.

- page 5 : ajouter:

BARE Richard, C, R, A, P. 29-07-1915 Bd Philippet 68
4000 LIEGE
2 Ch CSLR Cl 35- Cdt de rés Honoraire
Retraité (privé).

- page 35 : ajouter:

BARE Richard, C, R, A, P. CSLR Cl 35

- page 5 : ajouter:

BAUDUIN Nicolas, Jules, A-P. 26-10-1920 Bd de la Sauvenière
145/023 4000 LIEGE
1 Ch Milicien Cl 40
Délégué de Sociétés

- page 34 : ajouter

BAUDUIN Nicolas, Jules, A-P. Milicien Cl 40

- page 6 : ajouter:

BEYNEY Raoul 19-11-1907 Avenue Hansen-Soulie 5
1040 BRUXELLES
2 Ch CSLR Cl 27 - en 39/40 MDL GTA
PG 5 ans 40-45
Agent de Chage agréé.

- page 35 : ajouter:

BEYNEY Raoul CSLR Cl 27

- page 6 : ajouter:

BRISMÉE René 14-11-1919 rue du Bois, 31
6040 JUMET
2 Ch Milicien
Retraité(Com de Police-adjoint)

- page 35 : ajouter:

BRISMÉE René Milicien

- page 7 : ajouter:

BRUNEBARBE Robert 17-03-1915 Impasse des viviers 10
6500 ANDERLUES
2 Ch Milicien Cl 36
Chauffeur retraité

- page 35 ajouter:

BRUNEBARBE Robert Milicien Cl 36

- page 8 : ajouter:

CARTIAUX Henri 20-08-1913 Av Robert Dalechamps 81
1200 BRUXELLES
2 Ch OA 34-39
QG/10 DI 40
Colonel BEM e.r.

- page 35: ajouter:

CARTIAUX Henri OA 34-39

- page 8 : ajouter:

CHERON Georges 20-10-1920 Chemin de Halage 44
6530 THUIN
11 Ch en 1940
Employé

- page 46: après BRUYERE, ajouter:

CHERON Georges Milicien 1940.

- page 9 : COLINGE Edgard : ajouter:

Milicien Cl 57 , employé dactylo Etat-Major.

_____ Cette page reste blanche pour que vous puissiez éventuellement découper les addenda et errata qui vous intéressent.

_____ Si d'aimables lecteurs pensent à une autre façon de présenter les addenda et errata, leurs suggestions auprès de la Rédaction seront les bienvenues.

Merci

Rédac-Chef.

AU 2 CH

BERGEN

C'est la 17 Brigade Blindée qui organisait, cette année, la période de tirs au camp de BERGEN, dans le Nord de la R.F.A.

Comme Bataillon antichar de Brigade, le 2me Chasseurs s'est vu confier l'organisation du Challenge ATK ainsi que la gestion du camp HORSTEN où logeaient non seulement les Pelotons JPK des autres Bataillons antichars mais également les détachements MILAN.

Le 1er Pl JPK s'est entraîné intensivement pendant toute cette période tandis que le 2me Pl mettait en route sa préparation au 2me Challenge auquel il participera au mois de septembre.

Le Challenge ATK proprement dit s'est déroulé dans la fièvre le dernier jour de camp et a vu une remarquable prestation du Pl JPK qui n'a échoué qu'à 300 petits points du 9me de Ligne devançant les 8me et 13me de Ligne et réalisant près du double de points que lorsqu'il avait remporté le Challenge il y a 3 ans.

Le camp de BERGEN permet également aux tireurs MILAN, qui s'entraînent au simulateur toute l'année, de tirer des missiles réels. La Compagnie Missiles présentait quelques tireurs qui exécutèrent les tirs prévus avec application.

Le Peloton CRAC (Chasseurs de Chars) JPK a parfait son instruction par des tirs aux petites armes la première semaine et soutenu "logistiquement" le Bataillon la 2me semaine par des séances journalières marathon d'épluchage de pommes de terre.

GIVET

Après un court week-end de repos, ce même Peloton CRAC a pris le chemin de GIVET, sur la MEUSE française, pour subir un entraînement au Centre Commando de l'Armée Française.

Pendant 5 jours et 4 nuits se sont succédés à une rythme épuisant : pistes d'obstacles, de cordes, escalades, ambiance d'alerte, attaques de localités....Ce stage normal pour les détachement français dure 3 semaines à ce rythme.

Malgré qu'il n'ait pû y rester que 5 jours, le Peloton du 2 Ch a laissé une excellente impression aux instructeurs .

CHALLENGE ETIENNE GAILLY

Dans le courant du mois de mai, une équipe de 5 coureurs composée de : 1 Officier, 3 Sous-Officiers et 1 Milicien, a représenté le Régiment au Challenge GAILLY, marathon divisé en 5 relais de 8,5 Km qui se déroulait à EUPEN sur un beau et difficile circuit comprenant l'ascension du barrage. Notre équipe, améliorant très nettement ses performances précédentes, a remporté la 20me place et s'est classée 3me des unités des Forces Belges en Allemagne.

HELI-PORTE MSL

Le poste de tir MILAN se veut "maniable et aisément transportable". Afin d'en faire la démonstration, la Compagnie Missiles avec 2 Pelotons MILAN, dans le cadre d'un exercice de prise de position après mouvement en hélicoptère, a effectué tous ses déplacements au sol en portant les postes de tir et les munitions. Deux nuits de suite, les tireurs et les pourvoyeurs ont réalisé des ex-filtrations par section en portant, outre leur équipement complet avec sac-à-dos, le poste de tir de 16 Kgs et les munitions de 13 Kgs chacune. Le Peloton CRAC JPK tentait d'empêcher l'infiltration.

Les Pelotons MILAN se déplacent normalement en véhicule, ce qui garanti leur vitesse d'intervention, mais la preuve est faite que, dans des situations extrêmes, ils peuvent se déplacer à pied avec leurs armes sur une dizaine de Km en une nuit.

Les hélicoptères de la BUNDESWEHR ont ramené à SIEGEN une Compagnie Missiles éprouvée mais fière du travail accompli.

MARCHE DE L'ARMEE

BRUXELLES, Grand-Place, mercredi 28 mai, 2030hr, 15 relayeurs du 2 Ch se préparent à participer à la marche de l'Armée.

Chaque coureur doit parcourir de 500 à 1000 m du circuit de 13 Km qui serpente dans les rues de la Capitale, de la Grand-Place à la Grand-Place en passant par le Petit Château. Honorable 20me place pour le 2 Ch face aux meilleures équipes militaires et civiles.

WAHNER HEIDE

Une bonne préparation pour la "Marche du Souvenir", tel était le rôle joué par la WAHNER HEIDE, longue de 30 Km. Nos marcheurs furent frappés à plusieurs reprises par les pluies torrentielles qui jamais, pourtant, ne retardèrent leur folle allure et, juste récompense, le 2 Ch remporta le prix du meilleur détachement.

MARCHE DU SOUVENIR

Puis arriva la "Marche du Souvenir", ARLON-VIELSAM, quatre étapes longues chacune d'à peu près 30 Km. Il ne s'agit plus d'une promenade mais bien d'un exploit, d'autant que le Régiment envoyait le plus gros détachement. Détachement qui défila 3 Km au " Portez arme " dans BASTOGNE !

Ils se souviendront de cette marche !!

FASTE:

Cette année les Fastes du Régiment se déroulèrent sous le signe de l'originalité. Après la messe traditionnelle, le Régiment se recueillit devant le glorieux Drapeau. Des salves furent tirées en souvenir des citations inscrites dans ses plis.

Le lendemain, le Régiment était présenté tel qu'il évolue techniquement au Commandant de Division entouré d'un nombreux public.

Le Chef de Corps prononça un discours, faisant naître de nombreuses réflexions sur le rôle de l'Armée en rapport avec la Liberté et notre Démocratie.

Un défilé clôtura la présentation fort bien accueillie par les spectateurs enthousiastes. Vinrent ensuite l'apéro, le lunch dans les Mess respectifs et le bal clôturant en musique et tard dans la nuit des Fastes fort bien réussis.

Depuis, les exercices ont repris : le Peloton CRAC de la Missile a perfectionné ses qualités opérationnelles en se déplaçant tout d'abord à BEVERLO, puis à NIEDEGEM où il pratiqua l'escalade. A BEVERLO il fit des tirs de jour, de nuit, des pièges CRAC, un baptême du feu ainsi que la piste CRAC. Et enfin ils partirent deux jours en héli-porté afin d'améliorer leur condition tellement nécessaire à la formation du soldat.

En somme, bien des activités sur bien peu de temps, et les projets pour l'avenir ne manquent pas.....

Le Reporter de service.

En ce qui concerne les Fastes Régimentaires du 2me Chasseurs à Pied nous donnons ci-après quelques détails complémentaires:

- le jeudi 17 juin, en la chapelle du Quartier, un service religieux fut célébré par l'Aumônier VANKERBERGHEM à la mémoire des Chasseurs morts lors des deux guerres; Après la Messe, vers 21.45h un dépôt de fleurs eut lieu au monument aux Chasseurs encadré par un détachement en armes escortant le glorieux Drapeau du Régiment, en présence des anciens Chefs de Corps JORIS, WALEM, CHASSEUR, BARBIER et TANCRE, du Président COLIN et de Monsieur JUGNON de notre Amicale et de Monsieur WILGAUT représentant la Ville de Charleroi.
- le vendredi 18 juin à 10.30h une prise d'armes eut lieu en présence du Général MAQUET, commandant de la 16me Division Blindée et de tous les Chefs de Corps de la Brigade.

Outre les parents, amis et sympathisants des Chasseurs, nous avons constaté la présence de:

- une importante délégation du 2^{me} Groupement de Chasseurs Portés français, une délégation des Chasseurs hollandais et allemands;
- le Lieutenant-Colonel BURTON, de l'armée des USA, le Lieutenant-Colonel LOCHY, commandant le III^{me} Groupe Mobile de la Gendarmerie à Charleroi;
- les Colonels anciens chasseurs GENDARME, HEUREUX et DISTEXHE, ainsi que les personnalités déjà citées ci-avant pour la Messe du 17;
- une délégation de la Fraternelle de la 5^{me} Brigade MERCKEM, les Chasseurs d'Irlande et Messieurs TRESINIE et MOREAU, représentant la F.N.C. de BIERGHES, commune natale du caporal TRESIGNIES.

Au cours de la Prise d'Armes des souvenirs furent remis par le Chef de Corps à Monsieur MERCKX, bourgmestre de EPPEGEM-ZEMST ainsi qu'à Monsieur VANRANSBEEK, en remerciement pour l'entretien impeccable du Cimetière Militaire d'EPPEGEM.

Les deux trophées offerts par l'Amicale furent remis, l'un au Peloton JPK pour les beaux résultats obtenus au tir, par Monsieur NAUDTS, ancien combattant du 2^e Ch à EPPEGEM en 14, âgé de 94 ans et Commandeur de l'Ordre de Léopold avec glaives, l'autre au meilleur Chasseur 1982 par Monsieur COLIN, Président de l'Amicale. Des trophées sportifs furent remis par le donateur Monsieur Gustave WARMONT.

La nombreuse assistance fut fortement impressionnée par la présentation originale du Régiment et par la belle tenue de nos Chasseurs.

La remise
d'un des Challenges
de
l'Amicale
par le Président
Robert COLIN.





DISCOURS DU LIEUTENANT-COLONEL BEM Stéphane DELVOSAL

Commandant le 2me Régiment de Chasseurs à Pied

CHASSEURS,

Dans la vie militaire comme dans la vie civile, il est nécessaire de s'imposer parfois un arrêt dans le rythme des actions quotidiennes et se ménager ainsi un temps de réflexion sur le sens profond de nos activités.

C'est pour cette raison que sont organisés annuellement les Fastes Régimentaires dont l'essentiel est ce temps que nous passons à tirer des leçons de notre passé, analyser le présent et forger notre moral pour l'avenir.

Hier soir, nous nous sommes recueillis en souvenir de nos morts: près de mille Chasseurs tombés face à l'ennemi au cours des deux dernières guerres.

Aujourd'hui, je vous propose d'abord un geste concret en hommage aux 200 Chasseurs tombés à EPPEGEM, dans le Brabant flamand, en août 1914, et à jamais réunis dans un cimetière érigé et entretenu par les habitants de la Commune. 68 ans après il est émouvant de passer n'importe quand dans ce cimetière toujours entretenu avec un soin extraordinaire. En votre nom, je tiens à remercier Monsieur MERCKX, bourgmestre de ZEMST dont dépend maintenant EPPEGEM, mais aussi et en particulier Monsieur VAN RANSBEEK, responsable de l'entretien de ce cimetière à long-ueur d'année. Nous lui demandons de bien vouloir accepter un petit souvenir du 2me Chasseurs en hommage au pieux travail de la population d'EPPEGEM.

Je vous propose maintenant de réfléchir aux leçons de notre histoire sur ban d'un témoignage: vous constatez la présence parmi nous d'une délégation de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et d'un détachement de la 5me Brigade d'Infanterie MERCKEM - Les Chasseurs d'IRLANDE.

Pourquoi donc font-ils régulièrement cette démarche gratuite pour se joindre à vous au cours de cette cérémonie ? Ils ont pourtant déjà servi le Pays bien plus que beaucoup d'autres ! Ils ont vécu leur jeunesse dans la lutte pour redevenir LIBRES ! Ayant subi la guerre ils savent mieux que quiconque tout ce qu'elle a de détestable et dans l'immense joie de la paix retrouvée, le cri de leur coeur était aussi : "Plus jamais la guerre" !

A leur manière, ces anciens qui savent de quoi il s'agit, manifestent ici pour la paix en venant se joindre silencieusement à la jeunesse sous les armes ! Et j'ose me faire leur interprète en vous traduisant leur message : LE PRIX DE LA LIBERTÉ, C'EST AVANT TOUT LA FERME VOLONTE DE LA DEFENDRE PAR NOTRE JEUNESSE.

Mais que signifie encore le mot "liberté" dans la vie paisible que nous menons actuellement ?

C'est encore par un témoignage, que vous pouvez cette fois récolter dans vos rangs, que l'on peut répondre à cette question.

En effet, environ un sur trois parmi vous a eu récemment l'occasion de voir de très près et de ses propres yeux que le monde libre a des limites marquées par un rideau de fer séparant deux mondes totalement différents.

Vous avez vu que l'autre monde doit déployer un immense barrage de gardes, de mines, d'armes, de clôtures, de zones interdites rien que pour empêcher des jeunes comme vous de passer de ce côté-ci, au risque de leur vie, en abandonnant tout ce qu'ils ont, sans espoir de retour à leur terre natale...

Il faut donc croire que le mode de vie que vous menez dans notre monde libre n'a pas de prix si l'on en juge par les actions désespérées de ceux qui veulent échapper à un régime totalitaire.

Votre pays, votre régime - si imparfait soit-il - préserve l'essentiel : votre dignité d'homme. Nous le défendrons chèrement s'il le faut, dans le cadre de l'alliance du monde libre. Nous avons dans notre passé de sûres références à ce sujet : la devise que vous portez sur vos insignes de bérets en est une preuve irréfutable. Aujourd'hui, notre devoir est d'être toujours plus forts et mieux entraînés afin d'être prêts.

Durant les mois qui suivent, il y aura encore beaucoup de durs efforts à consentir pour atteindre nos objectifs.

Je sais que vous aurez le coeur à l'ouvrage.

18 juin 1982.

Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL
Chef de Corps.

A CHARLEROI :

Le jeudi 17 juin dernier, au moment où débutaient à SIEGEN les cérémonies des Fastes du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, quelques fidèles se réunirent à CHARLEROI devant le mémorial TRESIGNIES.

Des fleurs furent déposées par Monsieur Roger ROUSSEAU, Président du Comité de Liaison des Associations Patriotiques, accompagné par deux anciens Chafs de Corps du 2 Ch : les Colonels e.r. PLEINEVAUX et BURTON.

La sonnerie "Aux Champs" fut impeccablement exécutée par Monsieur René MIKALO, ancien bugle solo de la musique du 2 Ch.

Nous avons constaté la présence, à cette courte cérémonie, de Messieurs BARET, BOURG, BOURGEOIS, LEMAIRE de l'ANCAP, de Madame Yvonne LEDOUX, secrétaire du CLAP, de Messieurs COLICHE et DEGREFFE de la FNC et de Monsieur GALLEZ de l'AS et de quelques drapeaux.



POUR LE MUSÉE

...nous avons reçu....

(suite)

- de l'Adjudant e.r. Marcel ETIENNE:
 - deux pantalons B.D. 1945;
 - une chemise kaki;
 - une gourde;
 - une gamelle;
 - une besace anglaise;
 - une paire de bottes du Sgt ETIENNE,
1 Ch Ardennais Cy. 1937.
- du LtCol Paul CORNEZ, ancien Comd 2 Ch:
 - un manteau officier;
 - un ceinturon cuir + boudrier.
- de Monsieur Léon MICHAUX:
 - des documents militaires concernant
période de mai 1940.(activités de
guerre).
- de Monsieur Albert ALIATES:
 - un Manuel du soldat artilleur;
 - un Règlement de manœuvres d'infan-
terie;
 - un Manuel du soldat;
 - un médaillon en plâtre représentant
le Roi Baudouin;
 - deux grands livres illustrés:
Avènement du Roi Albert et
Notre Reine Astrid;
 - deux paires de guêtres.

- de Monsieur Richard DETHIER:
 - une grande photo;
 - des documents personnels.
- de Madame Vve VANDEVELDE:
 - une salopette de résistant de 40;
 - un livre à la gloire du 2^{me} Carabiniers 14-18 et 29-36;
 - un album de photos du Régiment des Carabiniers en mars 1908;
 - divers souvenirs de l'adjudant VANDEVELDE.
- de Monsieur Jules DEGUELDRE;
 - une photo de son père en tenue de Lieutenant-Colonel;
 - une dragonne de sabre officier;
 - notes personnelles du 6^e Ch,
 - un livre "Action de l'Armée belge en 1914".
- de Madame Alphonsine HEMBISE:(Marcinelle)
 - trois cadres;
 - une paires de guêtres;
 - une paire d'éperons;
 - un livret militaire;
 - un ceinturon de cuir.
- de Monsieur Georges ANDRE:
 - une capote;
 - un pantalon + bretelles;
 - une besace;
 - un bassin toile;
 - une cravate;
 - un livre et deux cadres;
 - cinq cartouches;
- de Monsieur Marcel FOURNOIS:
 - un cadre Roi Albert et
 - un cadre Reine Fabiola.

- de l'Adjudant e.r. Gaston MONDRY:
 - le Livre d'Or de la Carte du Feu.
- du LtCol BEM TANCRE;
 - des photocopies d'articles du Courrier de l'Armée (1920) et un article du Journal des Croix de l'Yser.
- de Monsieur Henri DECHAMPS:
 - une gourde gravée par le donateur à l'Yser en 14-18.
- de Monsieur Frans DONCKERS:
 - un mannequin, un porte-manteau, deux filets de camouflage, un cadre Reine Astrid, plusieurs chansons, liste des victimes du Tir National en 40-44, les Origines des Régiments réguliers, un lot de livres, un buste, un cadre et un album consacré à la Reine Astrid.
- de Monsieur Charles STEVENS de Soignies
 - un masque à gaz(5 Bn de Fus)
 - quatre chemise, une paire de guêtres,
 - deux ceinturon de cuir dont un avec baudrier.

VOTRE MUSEE !!!

VENEZ DONC LE VISITER et

FAITES LE CONNAITRE !!!!!

COTISATION 83.

La fin de l'année approche à grands pas et aussi le moment fatidique du renouvellement des cotisations.

———— Pour diverses raisons nous demandons à nos fidèles membres de bien vouloir verser leur cotisation 1983 dès que possible mais certainement AVANT la fin du mois de janvier 1983:

pourquoi ??

- pour faciliter le travail de notre Trésorier et lui permettre de présenter une situation financière la plus complète possible à l'Assemblée Générale du 19 mars 1983;
- pour nous permettre de ne pas interrompre le service du "Cor de Chasse" à nos membres, car les frais d'impression et les frais d'expédition deviennent de plus en plus gros;
- pour nous permettre d'améliorer encore la présentation de notre Bulletin et de préparer l'installation définitive de notre MUSEE.

POUR RAPPEL: par décision de l'Assemblée Générale de mars 82, la cotisation annuelle N'a PAS été augmentée; elle reste fixée à 150,-frs (cent cinquante). Toutefois, avec l'accord de la même Assemblée, ^{nous} demandons à ceux qui le peuvent de bien vouloir, dans la mesure de leurs moyens, majorer cette cotisation au profit du Musée et de Bulletin.

CCP 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval 100 à
6071 CHATELET.

AVIS IMPORTANT.

- Notre Trésorier et notre Secrétaire insistent pour que nos correspondants éventuels inscrivent soigneusement leurs NOM, prénom et adresse complète dans toute correspondance et notamment dans les avis de paiement des cotisations.
- Ne pas oublier également de nous transmettre vos changements d'adresse. Cela facilitera l'envoi des cartes de membre et du "COR DE CHASSE"

PONT-BRULEEPPEGEM5 - 9 - 82

C'est par une belle journée d'été et sous un soleil éclatant que se sont déroulées, le 5 septembre dernier, les cérémonies traditionnelles d'hommage au Caporal TRESIGNIES et aux Chasseurs à Pied à PONT-BRULE et EPPEGEM-ZEMST. Dès 08.00h deux cars transportant 70 personnes quittaient CHARLEROI et étaient rejoints un peu plus tard par de nombreuses voitures personnelles, à PONT-BRULE ou à EPPEGEM, communes pavonisées aux couleurs nationales et où la population attendait ses amis Wallons.

LE SOUVENIR DE TRESIGNIES.

D'abord, à PONT-BRULE, dans la petite église au bord du canal où se sacrifia le héros, un service religieux fut célébré par l'Abbé EMBRECHTS, Aumônier de l'Amicale des Chasseurs à Pied et l'Abbé VAN DEN EEDEN, curé de la paroisse. Au début de la messe, notre Aumônier remercia le curé en ces termes: " Au nom de vous tous et en mon nom personnel en tant qu'Aumônier de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, je remercie bien chaleureusement Monsieur le Curé de l'accueil qu'il nous a réservé cette année-ci comme l'an dernier à la même époque. Je le remercie pour les quelques mots qu'il vient d'adresser à la délégation".

L'église était comble et la population de la région entourait en toute sympathie les pèlerins venus des quatre coins du pays et de SIEGEN puisque le vieux et glorieux Drapeau du 2me Chasseurs entouré de sa garde armée et d'un détachement d'honneur assistait à la cérémonie religieuse. Parmi les personnalités on notait la présence de notre Président entouré du LtCol BEN DELVOSAL et de Monsieur VAN BUGGENHOUT, Conseiller Communal de GRIMBERGEN, de nombreux anciens Chefs de Corps et des représentants des Associations Patriotiques. Notons aussi la présence très remarquée de Monsieur Auguste NAUDTS, âgé de 94 ans, ancien combattant de 14-18 à EPPEGEM où il revenait pour la première fois des les combats de 14.

Après l'office, le glorieux Drapeau du Régiment s'inclina sur la tombe de TRESIGNIES et au pied du monument élevé en bordure du canal. Chaque fois des fleurs furent déposées par le Chef

de Corps, Monsieur Auguste NAUDTS, au nom des Anciens et les représentants des autorités communale et des Associations Patriotiques.

EPPEGEM et SON EMOUVANT CIMETIERE.

Cars et voitures reprirent ensuite le chemin d'EPPEGEM, autre haut-lieu de l'histoire des Chasseurs à Pied. Une messe y avait été également dite à la mémoire des Chasseurs et des Morts de la Commune en présence des représentants des Sections F.N.C. de CHARLEROI et d'EPPEGEM. Ces délégations étaient conduites respectivement: pour CHARLEROI, par le Président ROUSSEAU et le Secrétaire COLICHE et pour EPPEGEM, par le Président HEYMANS et le Secrétaire BOONEN, entourés de nombreux membres et de nombreux drapeaux.

Après ma messe et en présence de la toute grande foule - puisque tous les participants aux cérémonies de PONT-BRULE et le détachement avec Drapeau du 2me Chasseurs avaient rejoint EPPEGEM - des fleurs furent déposées au monument Aux Morts de la Commune et les honneurs furent rendus par le détachement et le Drapeau des Chasseurs, par quatre Chasseurs en tenue de tradition et par l'Harmonie locale. A noter également que, parmi les participants venus de PONT-BRULE, nous retrouvions la délégation de la F.N.C. de BIERGHES conduite par le Président MARCHAND et le Secrétaire MOREAU, ainsi qu'une imposante délégation de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers conduite par Monsieur D'HAESE, Président National et Monsieur BARTET, Président Régional Charleroi et composée d'une vingtaine d'anciens du Bataillon en tenue: pantalon beige clair, blaser brun foncé avec badge du Bn et calot américain avec insigne; ils ont également rendus les honneurs aux différents dépôts de fleurs et...ils avaient fière allure!!!

Un cortège se forma, ensuite, pour gagner le Cimetière Militaire pieusement entretenu par l'Administration Communale et la population de la Commune. Le détachement militaire avec le Drapeau et le détachement du 5me Bn de Fus, prirent la tête dans un ordre impeccable; ensuite, derrière la Police communale, les enfants des écoles --un dimanche !!!--, l'Harmonie locale, une douzaine de drapeaux d'Associations Patriotiques dont: celui de l'Amicale, de la Fraternelle des 2me et 5me Chasseurs 14-18, des

Sections F.N.C. de CHARLEROI, EPPEGEM, BIERGHES, GRIMBERGEN et VILVORDE, de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fus (national et régional), etc, les autorités civiles, militaires et religieuses, les membres des Associations Patriotiques, les anciens Chasseurs, les parents et nombreux amis.

— NDLR.: Personnellement, il y avait très longtemps que je n'avais plus vu un cortège de cette ampleur défilé dans des rues pavées aux couleurs nationales et vu une population participer d'une façon si unanime à une cérémonie du souvenir. _____

" MERCI, POUR CET EXEMPLE, A NOS AMIS D'EPPEGEM-ZEMST ".

Au Cimetière Militaire, et devant une foule nombreuse, des discours furent prononcés par Monsieur DAELEMANS, l'ancien échevin de ZEMST, par notre Président COLIN et par notre Aumônier, Monsieur l'Abbé EMBRECHTS. Pour terminer la cérémonie, Monsieur le Doyen DEVROYE bénit les tombes des Chasseurs à Pied et les honneurs furent rendus par une sonnerie "LAST POST" et une vibrante brabançonne.

Retour vers l'ancien Hôtel de Ville où la plaque du Roi ALBERT 1er fut fleurie par notre Président et les représentants de la Ville de CHARLEROI.

RECEPTION ET BANQUET FRATERNEL.

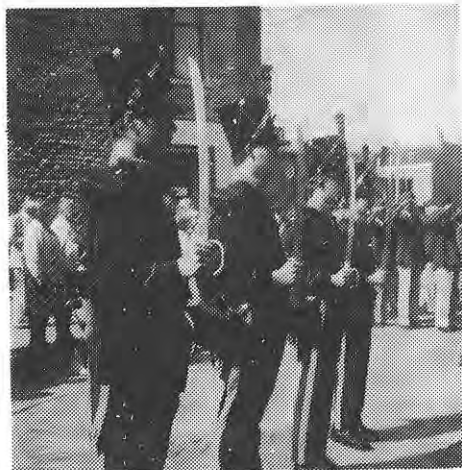
Cette réception, offerte par l'Administration Communale, image des liens étroits qui se sont forgés depuis de nombreuses années déjà entre CHARLEROI et ses Chasseurs, EPPEGEM et sa population, les Sections de la Fédération des Anciens Combattants de CHARLEROI et d'EPPEGEM, fut marquée par des échanges de paroles cordiales. L'échevin Emile HENRY, accompagné de l'échevin, Mademoiselle COORENS, apporta, dans un néerlandais impeccable, le salut de la Ville de CHARLEROI et de sa population. Le LtCol BEM DELVOSAL dit à l'Administration de ZEMST, nouvelle entité ayant englobé EPPEGEM, toute la reconnaissance et l'estime des Chasseurs qui, malgré l'éloignement n'oublent pas leurs amis; il rendit également, avec beaucoup d'émotion, un hommage tout particulier à Monsieur Aguste NAUDTS, qui grièvement blessé en 14 à EPPEGEM, y revenait pour la première fois. Le bourgmestre de ZEMST, Monsieur MERCKX, entouré des échevins ADRIAENS et DAELEMANS, évoqua l'amitié des Chasseurs et le souvenir de RUBENS, qui, né à SIEGEN, habita pendant 5 ans un château situé sur le

territoire de sa Commune. En guise de souvenir et en gage d'amitié, il remit au représentant carolorégien et au Chef de Corps une lithographie représentant le Château de RUBENS. Il remit un deuxième exemplaire au LtCol BEM DELVOSAL pour le Musée de SIEGEN.

Le verre de l'amitié fut levé dans une ambiance très amicale et, ensuite un Banquet Fraternel réunit dans la Salle du Rubenshof - qui devient trop petite !! - plus de 2 fois 80 Chasseurs.

Au cours du Banquet, dont le menu est toujours apprécié, Monsieur BOONEN prit la parole pour concrétiser l'amitié qui nous unit et qui se renouvelle tous les ans. Aux personnalités déjà citées s'étaient jointes les personnes suivantes: Mr et Mme VAN-BENEDEN et Mr et Mme HEYLEN de la F.N.C. de GRIMBERGEN, les anciens Chefs de Corps CORNEZ, BURTON, WALEM, CHASSEUR et TANCRE chacun accompagné de son épouse, le Major et Madame RAYMOND, le Lieutenant VIATOUR, l'Adjudant-Chef DELVAUX, l'Adjudant-Chef et Madame ROLAND, Mr et Mme FONTIGNIES, Mr et Madame VANSNICKT et Mr TRESINIE de la F.N.C. de BIERGHES ainsi que les Porte-drapeau VANDERICK et DERIJCKE (ancien 2 Ch), Mr GEUMES secrétaire-adjoint de la F.N.C. EPPEGEM et une vingtaine de membres, ainsi que le porte-drapeau CNAEPKENS et Mr VANRANSBEKE, Mr DEGREFFE et SELIER de la F.N.C. de CHARLEROI, et, enfin les nombreux habitués venus de CHARLEROI, de BRUXELLES, de WAVRE, de LIEGE

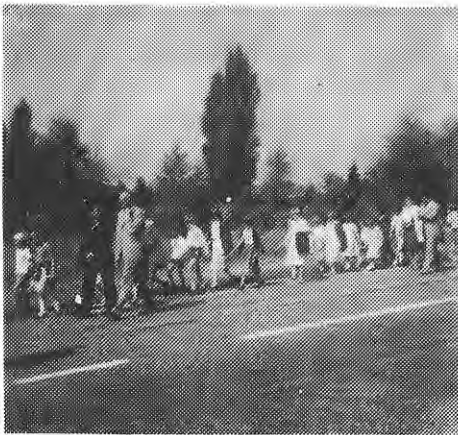
..../..



— Les Chasseurs, en tenue de tradition, rendent les honneurs au Monument aux Morts d'EPPEGEM.

— A droite de la photo, on voit le détachement de la Fraternelle du 5^{me} Bataillon de Fusiliers.

.../... Cela fait plaisir de revoir les habitués de ce pèlerinage qui semblent heureux de se retrouver au milieu des amis d'EPPEGEM et de ZEMST.....citons-en quelques uns: Messieurs et Mesdames LEMAIRE, BOURGEOIS, DETHIER, HUBERT, CATINUS, GENDARME, MARTIN, ORBAN, PELOUSSE A et PELOUSSE J, VERHOEVEN, SCORY, BOURG, HANNOT, LATEUR, VANDROOGENBROECK, COURTEVILLE, DELIRE, POLS, GILBERT, VANDELDE, FONDU, Mesdames LAPRAILLE, HECQ, GUILLAUME, PIRAUX, Mademoiselle LUCAS, Mr FONTAINE, notre dévoué porte-drapeau. Mais, cette année il y avait des nouveaux, n'est-ce pas Madame SELLIER, Mr et Mme FRANSEN, Mr et Mme DEGUELDRE !!! et peut-être d'autres....etc, etc...



Ci-dessus : les enfants des écoles d'EPPEGEM se rendent au Cimetière.

Ci-contre : le glorieux Drapeau de 2 Ch auprès de la tombe du Caporal TRESIGNIES.

(Porte-drapeau: Slt Van BROOK.
Escorte : 1 SGT GREGOIRE, 1 SGT BERTRAND, 1 Sgt SCOUBEAU, CPL COLLET et CPL VASSART)

Notons encore que les Chasseurs FORMARIER, DERESTEAM et LOCREL assistaient au dîner.

Il convient, enfin, de féliciter et de remercier les chevilles ouvrières de cette journée et particulièrement le Trésorier de l'Amicale Arsène JUGNON ainsi que le Secrétaire Léon LEMAIRE.

R.



LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»